

Réservé au secrétariat :

Dossier reçu le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Entretien CE

Entretien DA

LA

R

### L'ÉLÈVE :

Garçon  Fille

Coller une photo  
d'identité  
récente

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Etablissement actuel : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_

Avez-vous des enfants à Paul Claudel-d'Hulst ?  non  Si oui Combien ? | \_\_\_ | \_\_\_ |

Noms, prénoms, classes des frères et sœurs déjà scolarisés à Paul Claudel-d'Hulst :

\_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

### SA FORMATION :

La seconde générale et technologique est appelée **classe de détermination**.

C'est à l'issue de celle-ci que l'orientation en **cycle terminal général ou technologique** est décidée.

La seconde se caractérise par des enseignements de tronc commun, auxquels peuvent s'ajouter des options parmi les propositions suivantes à Paul Claudel-d'Hulst : Arts-Plastiques, Musique, LVC (Italien, Russe), ECLA\*. (\*Enseignement Conjoint des Langues Anciennes - Latin et Grec)

L'élève entrant en seconde doit effectuer un choix de langues vivantes, et éventuellement d'option(s) :

#### > Langues vivantes :

Allemand LVA – Anglais LVB

Anglais LVA – Allemand LVB

Anglais LVA – Espagnol LVB

**Section européenne allemand**. À l'Allemand LVA, on peut choisir d'ajouter la section européenne allemand (1h d'Histoire-Géographie en Allemand et préparation de certifications), dans l'objectif de passer le Baccalauréat mention section européenne.

Soutien en Français Langue Seconde (FRLSE) pour les élèves non Francophones :  Oui  Non

#### > Option(s) :

➤ En Seconde à Paul Claudel-d'Hulst, il est possible de choisir **une option parmi les options facultatives ci-dessous et/ou l'option ECLA (Enseignement Conjoint des Langues Anciennes - Latin et Grec)**.

➤ Le suivi de deux options est sous réserve des compatibilités horaires d'emploi du temps et du nombre de places disponibles.

#### Option facultative :

Arts-Plastiques

Musique

Italien LVC

Russe LVC

#### Langues et Culture de l'Antiquité :

ECLA (Enseignement Conjoint des Langues Anciennes - Latin et Grec)

**Par ailleurs, pour information, veuillez noter qu'en cycle terminal (1<sup>e</sup>/T<sup>ale</sup>), Paul Claudel-d'Hulst propose 9 enseignements de spécialités :**

- ✓ Histoire-Géographie – Géopolitique - Sciences Politiques
- ✓ Langue, Littérature et Culture Étrangère (Anglais Monde Contemporain)
- ✓ Humanités – Littérature – Philosophie
- ✓ Arts-Plastiques
- ✓ Mathématiques
- ✓ Physique-Chimie
- ✓ Sciences de la Vie et de la Terre
- ✓ Numérique et Sciences Informatiques
- ✓ Sciences économiques et sociales

**A noter également que des options facultatives** peuvent être choisies en cycle terminal parmi les propositions suivantes :

- ✓ Arts-Plastiques, Musique, LVC (Italien, Russe), ECLA (*Enseignement Conjoint des Langues Anciennes - Latin et Grec*)
- ✓ + en Terminale seulement : mathématiques complémentaires, mathématiques expertes, Droit et Grand Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC).

### COORDONNÉES DE LA FAMILLE :

Père Prénom et NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP VILLE : \_\_\_\_\_

Téléphone : Domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail personnel (à indiquer en majuscules) : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Entreprise : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : \_\_\_\_\_

Mail professionnel (à indiquer en majuscules) : \_\_\_\_\_

Occupe un emploi     au chômage     retraité     autre: \_\_\_\_\_

Mère Prénom et NOM : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_ CP VILLE : \_\_\_\_\_

Téléphone : Domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail personnel (à indiquer en majuscules) : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Entreprise : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : \_\_\_\_\_

Mail professionnel (à indiquer en majuscules) : \_\_\_\_\_

Occupe un emploi     au chômage     retraité     autre : \_\_\_\_\_

### SITUATION MATRIMONIALE :

Mariés     Divorcés     Séparés     Veuf(ve)     Concubins     Célibataire

En cas de séparation    Résidence principale de l'élève :     chez son père     chez sa mère

Type de responsabilité    Responsable(s) légal(aux) :     père     mère

Autorité parentale conjointe :     oui     non

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Si autres enfants :    nombre de frères : \_\_\_\_\_ nombre de sœurs : \_\_\_\_\_

L'élève est-il (elle) boursier (e) ?                             oui                     non

PAI (projet d'accueil individualisé)                           oui                     non

PAP (projet d'accueil personnalisé)                         oui                     non

PPS (projet personnalisé de scolarisation)                 oui                     non

Remarque(s) particulière(s) concernant l'enfant :

---

---

---

---

Autre dossier d'inscription déposé dans un autre établissement :                             oui                     non

## PROCÉDURE D'EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Chaque dossier de candidature fera l'objet d'une lecture attentive à laquelle une réponse sera donnée :

- Le dossier de candidature a retenu notre attention, une proposition d'entretien est faite avec le Chef d'établissement, ou son Adjoint, en présence des deux parents et de l'enfant.
- Le dossier de candidature retient notre attention cependant un avis de mise en attente du dossier est décidé dans l'attente du bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre ou faute de places disponibles.
- Le dossier de candidature n'est pas retenu, un refus d'inscription est prononcé.

En cas d'acceptation, l'inscription est subordonnée à :

- un versement d'arrhes de 400 euros (à valoir sur les frais de scolarité du 1<sup>er</sup> trimestre, non remboursables, y compris en cas de désistement) dans les 15 jours à compter de l'entretien ;
- l'envoi des 3 bulletins trimestriels de l'année en cours et l'avis de passage en classe supérieure.

Toute inscription au lycée Paul Claudel-d'Hulst implique que l'élève et ses parents approuvent le projet d'établissement de Paul Claudel-d'Hulst dans toutes ses composantes : éducative, pédagogique et spirituelle.

Nous approuvons le projet d'établissement de Paul Claudel-d'Hulst dont nous avons pris connaissance et nous nous engageons à en respecter le Caractère Propre.

Nous acceptons le règlement intérieur de l'établissement.

**Date, et signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé » :**

*En cas d'autorité parentale conjointe la signature des deux parents est obligatoire.*

## DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION (les dossiers incomplets ne seront pas examinés) :

- ✓ **Une lettre de motivation des parents adressée à Mme Laurence de Nanteuil, Chef d'établissement (précisions à offrir concernant la personnalité de l'enfant, ses centres d'intérêt, son contexte familial et les motivations qui président au choix de Paul Claudel-d'Hulst) ;**
- ✓ **Une lettre de motivation de l'élève ;**
- ✓ **Le formulaire de demande d'inscription rempli avec soin ;**
- ✓ Une photo d'identité à coller sur la première page du formulaire d'inscription ;
- ✓ Photocopie du livret de famille (parents, futur élève, frères et sœurs) ;
- ✓ En cas de jugement de divorce, l'extrait faisant état de la garde de l'enfant ;
- ✓ Les bulletins trimestriels des deux dernières années scolaires (5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) ;
- ✓ Les bulletins de l'année de 3<sup>e</sup> en cours **dès obtention de ceux-ci auprès de l'établissement actuel de l'élève ;**
- ✓ 1 enveloppe timbrée non libellée ;
- ✓ Un virement de 50 euros. Veuillez trouver ci-joint le lien de paiement par carte bancaire, **MERCI DE JOINDRE AU DOSSIER ENVOYÉ LE JUSTIFICATIF DE PAIEMENT.**  
[https://sogecommerce.societegenerale.eu/vads-site/ASSO\\_OGEC\\_PAUL\\_CLAUDEL\\_D\\_HULST?vads\\_amount=50](https://sogecommerce.societegenerale.eu/vads-site/ASSO_OGEC_PAUL_CLAUDEL_D_HULST?vads_amount=50)
- ✓ Un élève venant d'un établissement hors-contrat d'association avec l'état doit passer obligatoirement l'examen du rectorat (vers le mois de mai) et nous communique les résultats. Il sera impossible d'accepter un élève n'ayant pas réussi cet examen. Ces documents sont administrativement nécessaires à l'inscription d'un élève dans un établissement sous-contrat d'association.